

MOUVEMENTS MIGRATOIRES ET MONDE RURAL EN EUROPE

**DOCUMENT DE BASE DE LA
COORDINATION EUROPEENNE
VIA CAMPESINA
SUR LA MIGRATION ET LE
TRAVAIL RURAL SALARIE**



Coordination Européenne Via Campesina

Avril 2017



DOCUMENT DE BASE DE LA COORDINATION EUROPEENNE VIA CAMPESINA SUR LA MIGRATION ET LE TRAVAIL RURAL SALARIE

Table des matières

Origine et actions du groupe de travail	1
Les travailleur/ses ruraux/les et leurs organisations au sein d'ECVC	1
Les mouvements migratoires et le monde rural	2
Migration et exploitation du travail saisonnier en Europe	2
Mécanismes de contrôle et d'exploitation de la main d'oeuvre agricole et migrante	3
La situation des femmes et des enfants	3
Principes d'ECVC sur le sujet: contre l'exploitation et la discrimination dans une perspective paysanne de souveraineté alimentaire et d'économie paysanne	4
Politique d'alliance d'ECVC en matière de travailleur/ses saisonnier/ères étranger/ères et de migration rurale.....	4
Propositions et revendications d'ECVC en matière de travailleur/ses saisonnier/ères étranger/ères et de migration : le plein exercice des droits des paysan/nes pour toutes les personnes qui vivent et travaillent en milieu rural.....	5
Plan stratégique du GT Migration/Travailleur/ses saisonnier/ères étranger/ères – ECVC	5

Resumé : *L'exploitation sous toutes ses formes des travailleurs et travailleuses -migrant/es en grande majorité- dans le secteur de l'agriculture en Europe ne peut pas nous laisser indifférents. Pas davantage que la répression et la violence des Etats ou des institutions européennes en réaction aux déplacements migratoires massifs engendrés par la déstabilisation socio-économique, climatique et politique dans de nombreux pays. Dans ce document ECVC analyse les causes et les effets de cette exploitation des travailleur/ses agricoles et explore les principes et les stratégies qui permettraient mettre un terme à ces abus. La Via Campesina Europe, représentant des paysans et des salarié/és agricoles, se positionne politiquement à partir des principes de la souveraineté alimentaire, des droits humains, de l'économie paysanne et de la solidarité entre les peuples.*

Coordination Européenne Via Campesina ECVC

Rue de la Sablonnière 18
1000 Bruxelles
BELGIQUE

Tel: +32 2 217 31 12
Fax: +32 2 218 45 09
info@eurovia.org

www.eurovia.org

1. Origine et actions du groupe de travail

Le groupe de travail a été mis sur pied en 2006 sous la direction du COAG. Deux journées européennes ont été organisées à Séville et à Murcie. À partir de 2008, il a été coordonné par la Confédération Paysanne (Nicolas Duntze) avec l'appui du SOC-Andalousie, de l'Autre Syndicat, de la CNA et d'ARI.

Les événements racistes d'El Ejido (Almería) en 2000 ont brisé le mur du silence qui régnait en Europe sur les conditions de vie et de travail dans les serres. En 2010, de nouvelles agressions racistes très graves ont eu lieu à Rosarno (Calabre) contre des travailleurs saisonniers africains. Le SOC a commencé à défendre activement les travailleur/ses saisonnier/ères étranger/ères en Andalousie, en coordination avec d'autres organisations européennes, comme le CODETRAS en France. La Confédération Paysanne, par l'entremise de bénévoles, a commencé à mener des missions d'enquête sur le terrain dans plusieurs pays européens. Deux publications ont été éditées, en 2011 et en 2014/15, et un blog a été créé: www.agricultures-migrations.org.

Le groupe de travail Migration/Travailleur/ses saisonnier/ères étranger/ères d'ECVC organise des réunions, effectue des publications régulières et participe à différents événements, tout en forgeant des alliances, faisant entendre la voix des travailleurs et travailleuses agricoles à l'intérieur et à l'extérieur de LVC, et définissant la vision paysanne sur les thèmes de la migration, des réfugiés et du travail salarié rural.

Ce travail historique revêt aujourd'hui un sens particulier au regard de l'évolution des mouvements, des causes et des formes migratoires, ainsi que de la déstabilisation des équilibres sociaux et politiques dans de nombreux pays.

2. Les travailleur/ses ruraux/les et leurs organisations au sein d'ECVC

Par travailleur/ses ruraux/les, nous entendons les personnes qui travaillent dans le secteur agricole, sylvicole et de la pêche en échange d'une rémunération en espèces ou en nature. Ils/Elles représentent une part importante du secteur et

doivent également être considéré/es comme des producteur/rices vivrier/ères. ECVC comprend « les organisations professionnelles agricoles composées d'agriculteurs, des travailleurs agricoles, des personnes qui se battent pour l'accès à la terre et/ou avec des projets d'installation qui visent à défendre les intérêts communs. ».

Les salarié/és dans tout type d'exploitation, participent aux différentes coordinations nationales ou régionales par le biais de syndicats propres ou à d'autres organisations mixtes, de travailleurs autonomes et de salarié/es.

Nous sommes conscients des difficultés qui entourent cette question dans le débat, son approche et les priorités de nos organisations. ECVC s'engage fermement à la défense des travailleurs ruraux, autochtones et migrants, et à la promotion de leur organisation et de leur participation au sein du mouvement paysan.

De fait, il y a peu d'organisation des travailleur/ses agricoles et leurs luttes bénéficient de peu de soutien social. Les grands syndicats négocient et représentent le secteur dans des instances administratives, mais ils ne réalisent que rarement un travail de fond, car ce n'est pas rentable dans le cadre de leur modèle politico-syndical. Le modèle agricole en soi n'est pas non plus remis en cause. Les syndicats de base, les associations d'immigrants et les organisations de soutien travaillent généralement en milieu urbain.

Depuis l'extérieur, ECVC n'est pas suffisamment perçue ou reconnue comme représentant des travailleur/ses salarié/es ou des migrant/es ruraux/les. Pourtant, notre rôle est fondamental en ce qui concerne la dénonciation de leur situation, la défense de leurs droits et de leur auto-organisation, à partir d'une vision paysanne. Nous sommes doublement concernés par le phénomène de la migration, en tant que paysan/nes forcé/es d'abandonner leur activité et à émigrer, et en tant que travailleur/ses ruraux/les, exploités dans les systèmes agricoles intensifs ou industriels. Le système dominant met en oeuvre des politiques de ségrégation, concurrence et affrontements entre travailleur/ses, pour des raisons d'origine, nationalité ou ethnie, de statut administratif ou de travail, de genre ou orientation sexuelle, ou de conditions sociales. Il est nécessaire de mettre en place des stratégies visant à la conclusion de vastes alliances et de créer des réseaux qui rompent avec cette logique.

3. Les mouvements migratoires et le monde rural

Les migrations individuelles et collectives, et même des villages entiers, font partie de l'histoire de l'humanité depuis des temps immémoriaux et ont eu une place importante dans les changements dans les espaces ruraux et agricoles, de la pêche et de la foresterie. En grande partie, elles ont été et sont un phénomène positif dans la valorisation des échanges économiques, culturels et techniques, ainsi que de développement productif et social.

Aussi les migrations ont été à la fois les effets et les causes de guerres et d'affrontements et, en tant que mécanisme de conquête, elles ont servi à dompter les peuples autochtones dans l'objectif de bénéficier financièrement de leurs ressources et de l'exploitation du travail de ses habitants. Le développement capitaliste mondial a été accompagné de politiques impérialistes dans lesquelles les invasions colonialistes et le déplacement forcé de millions de personnes asservies ont été la pierre angulaire de leurs stratégies. Au cours du siècle dernier, et aujourd'hui encore, les politiques de gestion des flux migratoires des pays industrialisés ont servi à perpétuer les mêmes actions de pillage des ressources et de l'exploitation des êtres humains.

Ces dernières années, les situations de conflit, la répression, les atteintes à l'environnement, l'accaparement des terres et des ressources, ont pris des dimensions énormes, en provoquant de nouveaux déplacements migratoires massifs. Les Etats et les institutions européennes ont réagi avec plus de répression, fermant les frontières et violant systématiquement les conventions internationales en matière d'asile et des droits de l'homme, avec, pour résultat, toujours plus d'exclusion et de racisme. Nous sommes confrontés aux politiques délibérées de la guerre contre les peuples et les individus, de la part des Etats les plus puissants et des grandes sociétés multinationales, qui centralisent de plus en plus leur pouvoir.

Face à la stratégie de la guerre, le monde paysan oppose une stratégie de la paix. Face à la libre circulation des marchandises, des capitaux, et des

armes renversant les équilibres naturels, économiques et sociaux, nous défendons la souveraineté alimentaire et la solidarité entre les peuples. Contre les clôtures et les murs, contre la répression, l'enfermement et le génocide des migrants, aux frontières comme dans les Etats, nous défendons la liberté de circulation des personnes et la solidarité paysanne, qui est en mesure d'accueillir les migrants dans les fermes et villages. Contre les arguments d'une gestion de l'immigration fondée sur la sécurité publique, la priorité de l'intérêt national et l'assistanat, nous levons la bannière des droits de l'homme et leur suprématie sur les intérêts et les avantages des sociétés transnationales et des États.

Nous ne pouvons pas accepter la différence de traitement entre migrants, réfugiés ou non, que veulent nous imposer les autorités et les médias. Toutes les personnes déplacées fuient les différentes facettes d'un même phénomène: le pillage et l'appauvrissement de leurs économies locales, la désertification et le changement climatique, le terrorisme et les guerres, la faim, le manque d'un avenir décent et la répression politique, syndicale et social.

4. Migration et exploitation du travail saisonnier en Europe

Le nombre de salarié/es agricoles augmente partout dans le monde, alors que le nombre de petit/es paysan/nes, essentiellement autosuffisant/es, diminue. Cette tendance historique n'est pas nouvelle, mais elle a pris de l'ampleur ces dernières décennies, sans que presque aucun pays ne parle dans ses programmes gouvernementaux d'une redistribution des terres et/ou d'un soutien important et vital à l'agriculture paysanne. Les causes sont multiples:

Destruction des économies et moyens de subsistance locaux qui prive les paysan/nes de leurs terres et poussent des millions de personnes à l'exil:

a) Appropriations des terres et des ressources naturelles par des multinationales, États, fonds financiers et particuliers; guerres, changement climatique et augmentation des phénomènes de pauvreté et du chômage.

b) Marchandisation et financiarisation des ressources

avec des acteurs agricoles qui ne sont pas des producteurs directs mais des « gérants » au service des intérêts financiers ou politiques, qui exigent des dividendes en contrepartie de leurs investissements.

c) Traités bilatéraux qui accélèrent la circulation de marchandises et capitaux, et exercent un contrôle utilitariste sur les migrations.

Industrialisation et mécanisation à grande échelle de l'agriculture qui implique:

a) Une augmentation des besoins d'une main d'œuvre, flexible et bon marché, principalement saisonnière, avec des techniques qui permettent de produire des denrées toute l'année, sans sol ni limites liées aux saisons.

b) Une mondialisation des échanges, mettant en concurrence les zones de production et favorisant la pression exercée sur les coûts de production et la main d'œuvre. Un modèle de production agricole capitaliste, productiviste-extractiviste et à grande échelle est imposé.

5. Mécanismes de contrôle et d'exploitation de la main d'œuvre agricole et migrante

En milieu rural, on rencontre des conditions de travail extrêmes, y compris des situations d'asservissement. La réglementation internationale en matière de droits du travail et syndicaux n'est pas mise en œuvre. Sans syndicats, ni contrôle administratif ou soutien social, l'auto-organisation des travailleur/ses saisonnier/ères étranger/ères est très compliquée.

Par ailleurs, l'offre de main d'œuvre précaire, flexible et bon marché est garantie par le déplacement de personnes (migration interne et externe), et l'imposition de réglementations spécifiques sur les étrangers qui établissent des contrôles et des discriminations envers les migrants, afin qu'ils soient contraints d'accepter des conditions de travail abusives. Cette situation est renforcée par des discours et des politiques qui promeuvent la ségrégation, le racisme et la violence institutionnelle et sociale.

Mécanismes d'exploitation les plus fréquents:

a) Manque de contrôle du respect des lois et conventions collectives, en particulier de la protection contre les risques professionnels (accident, maladie, produits chimiques, etc.).

b) Manque d'auberges et de logements adéquats, de logements subventionnés au sein des fermes sous contrôle d'une entreprise et/ou à prix élevés, ou la ségrégation est présente dans certaines zones marginales.

c) Systèmes de recrutement par le biais d'entreprises privées intermédiaires qui légalisent la désinformation, la désunion et la mise en œuvre de la dégradation des conditions de travail.

d) Restrictions spécifiques aux travailleur/ses migrant/es et à leur famille : Restrictions, contrôle et répression au passage des frontières (clôtures, Frontex), favorisant la mafia des « passeurs » et entraînant la souffrance et la mort de milliers de personnes.

e) Restrictions et refus d'octroyer les titres de séjour et les permis de travail, ce qui les pousse à recourir à l'embauche irrégulière (avec moins de droits et de salaires) et limitent la mobilité.

f) Conditionnalité des autorisations de titularisation et de conservation d'un travail, créant une dépendance vis-à-vis des employeurs et favorisant la corruption.

g) Systèmes de recrutement temporaire (OMI, à l'origine, etc.) qui engendrent l'obligation de retour annuel, l'impossibilité de regrouper les membres de la famille et l'absence de droits d'allocations de chômage et autres (Directive UE sur les travailleur/ses saisonniers).

h) Discriminations en matière de logement, culture et services publics.

6. La situation des femmes et des enfants

Nous soulignons la vulnérabilité particulière et la discrimination des femmes, dans le monde rural, qui souffrent d'une double exploitation dans le secteur agricole à travers la chaîne alimentaire, le travail domestique et les soins à la personne.

Certaines activités agro-industrielles sont spécifiquement réservées aux tâches féminines (récolte, emballage ...). Pour les autres on a même recours au travail indécent des enfants. Ces groupes font l'objet d'une discrimination spécifique, pouvant atteindre le harcèlement sexuel et le viol. Très souvent, les liens familiaux se fragilisent, les relations se rompent. De plus, la logique de l'utilisation de la main-d'œuvre féminine est liée aux politiques de retour dans le pays d'origine par le biais des liens familiaux (femmes dont les enfants restent au pays).

7. Principes d'ECVC sur le sujet: contre l'exploitation et la discrimination dans une perspective paysanne de souveraineté alimentaire et d'économie paysanne.

Comme nous le disons, le modèle de production alimentaire intensif et industriel à grande échelle met en oeuvre des mécanismes de travail qui cherchent à garantir la plus grande flexibilité et les moindres coûts possibles, y compris la restriction des droits civils et la répression de la protestation.

Nous dénonçons la mondialisation néolibérale et néocoloniale qui impose l'ouverture inconditionnelle des marchés et la destruction des économies locales, tout en établissant la pratique de la répression aux frontières et la discrimination légale des êtres humains.

En même temps, l'évolution de ce modèle agricole pousse les petit/es paysan/nes à produire à plus grande échelle et à moindre coût pour assurer la rentabilité, les obligeant à embaucher de la main d'oeuvre salariée de manière continue ou saisonnière, et à recourir davantage à ces mêmes mécanismes et normes utilisés par les grandes entreprises.

La Via Campesina ne tolère et ne justifie aucun type de discrimination et d'exploitation de main d'oeuvre ou sociale envers les travailleur/ses ruraux/les salarié/es et/ou migrant/es, ni dans les grandes exploitations, ni dans les petites. Nous rejetons les arguments paternalistes de nombreux employeur/ses qui justifient la limitation des droits et le manquement à leurs obligations par leur propre situation de faibles revenus ou de problèmes de rentabilité. Ensemble, nous devons sortir de la logique productiviste et capitaliste dans laquelle nous sommes submergés, passant d'un modèle basé sur le profit, l'accumulation, l'extractivisme et l'absence de solidarité, à un modèle d'économie paysanne, de soutien mutuel et de recherche du bien-vivre par la production alimentaire, respectant et contribuant à l'équilibre environnemental et social. Nous n'acceptons pas la marchandisation des ressources naturelles ni de la main d'oeuvre.

Nos actions et stratégies visent à surmonter ces situations d'exploitation et de discrimination par le biais d'une réforme agraire intégrale et populaire qui garantit l'accès à la terre et aux ressources pour toutes les personnes qui veulent produire des

denrées alimentaires, évitant ainsi les migrations forcées et l'acceptation de conditions indignes par les travailleur/ses ruraux/les. Notre perspective consiste en la souveraineté alimentaire, l'agroécologie paysanne, la protection de l'environnement et le respect intégral des droits humains.

Cela n'enlève rien au fait que, sur ce chemin de transformation du modèle agricole et social, nous avons pour axe prioritaire la lutte pour l'amélioration des conditions de travail, sociales et administratives des travailleur/ses saisonnier/ères, autochtones et migrant/es, afin d'obtenir la plus grande égalité des droits possible et d'éviter un plus grand nombre de victimes humaines, des situations de harcèlement et une restriction des libertés aux frontières, dans les CIE et sur les lieux de travail.

8. Politique d'alliance d'ECVC en matière de travailleur/ses saisonnier/ères étranger/ères et de migration rurale.

Le fait que certaines organisations syndicales ou collectifs de salarié/es ruraux/les et/ou migrant/es ne remettent pas en cause le modèle agroindustriel dominant ou n'appellent pas à lutter pour l'accès aux ressources communes n'empêche pas les organisations de LVC de forger des alliances concrètes pour défendre et améliorer les droits des travailleur/ses et de leur famille. Pour ce faire, il est d'une part essentiel d'offrir une forte solidarité et de soutenir l'organisation des travailleurs pour défendre leurs droits.

Il est d'autre part fondamental de promouvoir la coordination et les alliances, en milieu rural et urbain, pour passer à un nouveau modèle de production, distribution et consommation basé sur la souveraineté alimentaire, qui inclut les petits agriculteurs et éleveurs, les pêcheurs, les travailleurs ruraux, précaires et urbains, ainsi que les consommateurs et les chercheur/ses.

Il est impératif que les personnes dans les zones urbaines prennent conscience que lorsque nous nous battons pour les droits des travailleurs agricoles et pour la souveraineté alimentaire, nous défendons le droit à un logement décent, la qualité des aliments pour tout le monde, le droit de la santé de tous les peuples, et la pérennité de la vie humaine sur la planète contre les changements climatiques, la désertification et les catastrophes environnementales.

9. Propositions et revendications d'ECVC en matière de travailleur/ses saisonnier/ères étranger/ères et de migration : le plein exercice des droits des paysan/nes pour toutes les personnes qui vivent et travaillent en milieu rural

Notre alternative sociale et économique paysanne consiste en la souveraineté alimentaire qui, outre le contrôle de nos ressources, la production, distribution et consommation des aliments, implique indissolublement la protection et le respect de la nature, ainsi que la garantie d'une vie digne pour tous ses habitants. Notre stratégie de lutte principale est axée sur la reconnaissance et le respect prioritaires des droits humains plutôt que les bénéfices économiques et le pouvoir des États, des sociétés transnationales et du capitalisme mondial. Les droits des paysan/nes ne concernent pas uniquement les producteurs autonomes et les communautés autochtones ; ils sont également fondamentaux pour les salarié/es ruraux/les, y compris le respect de la législation du travail et sociale, ainsi que la libre circulation et l'égalité des droits des migrant/es et de leur famille, en tenant compte de la vulnérabilité particulière des travailleurs agricoles.

L'affirmation et la lutte pour les droits des paysans est source d'unité et de coopération entre les paysans et les salariés ruraux. Le droit à un revenu minimum pour assurer une vie digne dans le pays, doit être garanti à tous à travers des prix justes et des salaires décent. La protection sociale universelle devrait être assurée dans les zones rurales grâce au soutien et à des services publics.

Nous cherchons à la fois à éviter l'exode des paysan/nes et les situations où des employeurs embauchent des travailleur/ses mais sans être en mesure d'assurer des salaires et des conditions de travail décentes.

Par conséquent, il est urgent de mettre fin à tout type de soutien politique à une agriculture qui ne reconnaît ni les droits ni la dignité des travailleur/ses. Toute aide publique, et en particulier la PAC, doit inclure la conditionnalité sociale sur la base du

respect des droits du travail et sociaux fondamentaux des salarié/es ruraux/les, en s'appliquant également à l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire (production, transformation et commercialisation). L'Europe doit s'interdire toute mise en œuvre des stratégies d'exportation dont les effets socio-économiques sont préjudiciables aux économies rurales et aux droits des travailleurs d'autres pays.

10. Plan stratégique du GT Migration/Travailleur/ses saisonnier/ères étranger/ères - ECVC

La question des travailleur/ses salarié/es du secteur agricole est abordée dans une perspective transversale, car leur exploitation, qu'il s'agisse de migrant/es ou non, est liée à de multiples dynamiques inhérentes au modèle de production agro-industriel. Par conséquent, nous abordons autant les conditions de travail et de vie des travailleur/ses agricoles et les systèmes de travail intérimaire favorisant une telle exploitation de la main d'œuvre, que les politiques européennes en matière d'immigration et d'agriculture, les réseaux de distribution et les alternatives paysannes possibles au modèle agro-industriel.

Nous comptons nous mettre en relation avec les salarié/es et migrant/es ruraux/les de toute l'Europe, soutenir la reconnaissance de leurs conditions sociales et de travail et promouvoir leur organisation et mobilisation dans le but de défendre leurs droits. Nous comptons également favoriser l'intégration de ces organisations syndicales et de migrant/es qui partagent notre vision paysanne au sein de LVC et la coordination avec des organisations de travailleur/ses saisonnier/ères et migrant/es de LVC dans d'autres régions par le biais du Collectif international.

Nous encourageons également la participation d'ECVC et de ses organisations membres à toute initiative, des réseaux ou des projets qui favorisent la visibilité et l'amélioration de la situation des travailleurs/euses ruraux/ales et des migrants/es, et en particulier la création et la consolidation d'une coordination européenne, avec de multiples alliances sociales, sur le travail et la migration ruraux autour de la souveraineté alimentaire.



eurovia.org